

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an deux mille vingt-et-un, le 4 février à 20h, le conseil municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 28 janvier 2021, s'est réuni à huis clos à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky Lesaulnier, Maire.

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - M. DRUMARE – Mme LEFEVRE – M. TOURAINE, adjoints -
M. LOSIER - Mme GUEHL – Mme PAUTRE - Mme DAHINDEN — Mme CHAPRON –
M. DELABARRE – M. LEGAY — M. COLAS – Mme LEMOINE - conseillers municipaux,

ABSENTS EXCUSÉS :

M. HAROU (donne pouvoir à M. LOSIER)
Mme PERDRIX (donne pouvoir à M. LESAULNIER)

Secrétaire de séance :

Mme DAHINDEN

DB2021-12 CONVENTION DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU SIEGE27 POUR LES TRAVAUX ROUTE DE LISIEUX

Monsieur le Maire mentionne au conseil que les travaux d'enfouissement de réseaux route de Lisieux s'élèvent à 205 000 € TTC, la participation de la commune étant de 34 166.66 €.

Le conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante, l'inscription au budget de l'exercice sera effectuée au compte 20415 en section d'investissement, les travaux seront amortis sur une durée de 10 ans.

Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.

Le maire, Jacky LESAULNIER

